

armes, tout comme l'ont fait les coloniaux anglais, quand on leur eut appris que la Grande-Bretagne comptait sur eux. Il y aura, par conséquent, tendance pour la province de Québec à s'agrir de jour en jour, et, pour sa population, à se liguier toujours plus étroitement contre l'injustice à laquelle elle se croit sujette. D'autre part, les provinces de langue anglaise, voyant des milliers de leurs fils faire le sacrifice suprême ~~en~~ la patrie, n'oublieront pas de sitôt la déplorable attitude de la province qui n'a pas voulu répondre à l'appel du devoir.

Ceux qui espéraient que le retour au pouvoir du cabinet Borden, surtout avec une forte majorité, serait la solution immédiate de tous les problèmes réservés à la nouvelle administration, doivent réaliser maintenant leur erreur. L'élection était tenue dans le but de faire reconnaître ou rejeter par le peuple la décision du ministère *re* l'établissement et la mise en force du Service Militaire ou mieux du bill de Conscription Sélective du mois d'août, qui pourvoyait à la levée de 100,000 hommes d'âge et d'aptitudes militaires pour renforcer les lignes de l'armée canadienne outre-mer. Aujourd'hui, huit mois plus tard, un tiers seulement de ces hommes ont pu être recrutés, et les perspectives de l'enrôlement des autres tiers ne sont certainement pas brillantes.

Les gens qui prétendent qu'une loi ne doit pas subir de retard dans son application, se scandalisent des piètres résultats obtenus jusqu'ici avec l'Acte du Service Militaire, rendent le gouvernement responsable de la situation, ou bien critiquent eux aussi la province de Québec et demandent qu'on ne tienne compte que des autres provinces.

Mais les statistiques démontrent que, si la province de Québec a fait très peu ou plutôt n'a rien fait du tout en rapport avec la mise en vigueur de l'Acte du Service Militaire, le record des autres provinces n'est pas non plus ce qu'il aurait dû être. Une analyse des résultats de cette mesure, qui a été faite à la demande du Conseil du Service Militaire et publiée dès la première quinzaine de juin dans les journaux du Canada, a établi que, dans l'Ontario, 120,000 jeunes gens ont demandé leur exemption du service militaire, et que, dans Québec et les autres provinces, les résultats ont été presque identiques. De plus, à Toronto, 13.76% de ceux qui étaient sujets à la loi n'en ont tenu aucun compte; et, à Winnipeg, Vancouver et Regina le pourcentage des insoumis a été plus élevé même que dans le district de Québec, où 15½% des jeunes gens ne se sont pas rapportés.

Ce qui est certain, c'est que la province de Québec est la première coupable et qu'elle est exécrée des huit autres provinces du pays.

Dans la ville même de Québec il y a eu dernièrement des émeutes anti-conscriptionnistes, comme à New-York il y a cinquante ans. Les tribunaux de révision de cette province exemptent les jeunes gens

en masse du service militaire et font de la mesure établie par le gouvernement un fiasco pur et simple.

Ce en quoi Québec peut être justifiable

On doit cependant concéder en toute justice que la position qu'a cru devoir prendre Québec relativement à la mise en force de l'Acte du Service Militaire est tout à fait logique et qu'une population qui s'est opposée à l'établissement d'une loi peut raisonnablement user des moyens qui sont à sa disposition pour échapper aux exigences de cette loi qui lui paraît injuste, cependant qu'il est difficile de s'expliquer la raison d'agir de ceux qui, dans les autres provinces, ont voté pour la conscription et cherchent maintenant à en fuir les obligations. Mais, dans l'état d'effervescence et d'irritation où sont actuellement les esprits au Canada, aucun des deux partis en cause n'est préparé à voir de la logique dans la position prise par l'adversaire. Les Québécois veulent que l'intention qu'ont eue les gouvernants du Canada en établissant la conscription ait été de "jeter le tout Québec dans les rangs de l'armée britannique, tandis que les jeunes gens appartenant aux autres provinces ne seraient aucunement dérangés"; ils accusent aussi les politiciens torys "d'avoir proposé semblable doctrine vis-à-vis de leurs électeurs, lors de la campagne électorale de l'automne dernier". Les huit provinces anglaises accusent à leur tour Québec de "chercher à détruire la nation canadienne en ternissant sa réputation aux yeux du monde par l'abandon de la cause des Alliés au moment le plus critique de la guerre."

Pour ce qui est de Laurier, ses adversaires lui reprochent sa politique de referendum, qui, si elle avait été adoptée, eût contribué à arrêter les efforts du Canada dans la guerre pour plusieurs mois, peut-être même définitivement; ils l'accusent, en conséquence, "d'avoir tenté de reprendre les rênes du gouvernement, sans s'occuper qu'un arrêt de l'enrôlement au Canada signifiait l'abandon et la mort de tous les soldats canadiens qui étaient au front." Les lauriéristes, eux, renchérissent et déclarent que "Borden a dessein de faire couler comme de l'eau le sang des Canadiens-Français sur le théâtre de la guerre, et ce afin de satisfaire les capitalistes et d'autres personnages importants de qui il reçoit ses ordres."

De ce conflit politique, qu'est-il résulté? C'est que nous avons vu dernièrement la Législature provinciale de Québec discuter sérieusement une résolution dont l'objet était la retraite de la dite province de la confédération canadienne—résolution qui était plus chère aux députés qu'ils ne l'ont laissé entendre lors du débat tout préparé d'avance qui a eu lieu en Chambre, et qui a résulté dans le rejet de la motion par l'Assemblée.

A la même époque, la législature de l'Ontario proclamait: Le dévouement de notre nation à la cause pour laquelle luttent la mère-patrie et ses Alliés